

SECONDE



● OBJECTIFS

La 2nde est une classe de détermination à l'issue de laquelle, l'instauration d'un tronc commun, en 1^{ère} (septembre 2011) facilitera les corrections d'orientation.

Elle est constituée de 28 h 30 d'enseignement obligatoire :

- L'enseignement de la langue vivante 2 (LV2) est intégré au tronc commun
- 2 enseignements d'exploration sont proposés, à raison de 2x1h30, dont 1h30 dans le champ de l'économie
- Les enseignements d'exploration proposés sont :
 - SES (Sciences Economiques et Sociales)
 - PFEG (Principes Fondamentaux de l'Economie et de la Gestion)
 - SI (Sciences de l'Ingénieur)
 - CIT (Création et Innovation Technologiques)
- 1 tutorat, dès la classe de seconde, est proposé à tous les élèves pour les accompagner dans leur choix d'orientation.

Au cours de l'année, il devra se montrer capable de personnaliser son parcours scolaire, d'acquérir une démarche citoyenne, de s'ouvrir sur le monde économique, social, scientifique, technologique et culturel.

● POURSUITE D'ETUDE

Les élèves accèdent à la classe de première STI ou STG puis poursuivent en terminale afin d'obtenir un baccalauréat technologique. C'est le passeport pour poursuivre des études supérieures à l'Université, à l'IUT, (pour préparer une licence pro, un DUT, ...), dans des écoles d'ingénieurs ou de commerce, afin de construire un avenir professionnel des plus intéressants.

